



ADOPTION DE LA PROPOSITION DE LOI "ZAN" PAR LE SÉNAT

Depuis son adoption il y a près de deux ans, vous avez été nombreux à m'alerter sur les nombreuses difficultés posées par la mise en œuvre du dispositif "Zéro artificialisation nette" (ZAN). Face à ces inquiétudes légitimes, le Sénat s'est saisi de ce sujet par le biais d'une mission conjointe de contrôle dans laquelle je me suis particulièrement investie et qui a donné lieu au dépôt d'une proposition de loi visant à faciliter pour les territoires la mise en œuvre de ce dispositif, votée le 16 mars dernier par le Sénat à une large majorité. Le Sénat a adopté des mesures prévoyant de favoriser le dialogue territorial et de renforcer la gouvernance du ZAN dont vous pouvez retrouver le détail [au lien suivant](#). Dans un souci constant de faciliter la mise en œuvre de ce dispositif et de mieux prendre en compte certaines spécificités de notre département, j'avais, pour ma part, déposé sur ce texte six amendements qui visaient à :

- compter sur la période 2011-2021 la consommation foncière des projets dont les permis d'aménager et les permis de construire déposés avant le 22 août 2021 (La base de données SITADEL faisant foi pour la date de dépôt des autorisations d'urbanisme, dans ce cadre).
- permettre de décomptabiliser les travaux de création d'aires d'accueil des gens du voyage dans l'évaluation de l'atteinte des objectifs de réduction du rythme de l'artificialisation des communes et de les intégrer dans un compte foncier national.
- intégrer dans la liste des projets de construction, d'aménagement, d'infrastructures présentant un intérêt général majeur, non comptabilisés pour évaluer l'atteinte des objectifs de réduction du rythme de l'artificialisation, tous les équipements relevant de travaux en lien avec la protection des populations des risques majeurs et naturels.
- appliquer un taux de minoration de 50 % à toute artificialisation des sols ou consommation d'Enaf résultant de projets liés à la construction, l'aménagement, la mise en œuvre d'infrastructures ou d'équipements visant à favoriser l'utilisation de mobilités douces et durables.
- exclure les sols utilisés l'hiver comme pistes de ski du décompte des surfaces artificialisées.

Si ces derniers n'ont malheureusement pas été adoptés par le Sénat, je me réjouis de l'adoption de l'un d'entre eux qui vise à sécuriser les projets déjà autorisés par le biais de déclarations d'utilité publique ou de déclarations de projets au titre du code de l'environnement antérieures au 22 août 2021 en imputant l'artificialisation de ces projets à la période décennale s'achevant le 22 août 2021, et non à la période décennale où le projet sort effectivement de terre. J'espère que cette disposition survivra à la navette lors de son examen par les députés. Nul doute que l'ensemble des mesures de cette proposition permettra une mise en œuvre plus équitable, plus efficace et plus apaisée du ZAN, en replaçant le maire et la commune au cœur du processus.

GENS DU VOYAGE : J'ATTENDS DES ACTES FORTS!

Lors de sa venue en Haute-Savoie, j'ai remis à Gérald Darmanin, Ministre de l'Intérieur, un courrier et une revue de presse relatant l'enfer vécu par de nombreux élus et citoyens de Haute-Savoie, confrontés à des occupations illicites de gens du voyage.

Face à des communautés qui se revendiquent comme telles, alors qu'elles ne voyagent plus et se comportent comme des voyous, il est plus que jamais nécessaire de faire évoluer la loi actuelle dont les failles sont béantes et dans lesquelles ces individus s'engouffrent allègrement, laissant les élus locaux démunis. Je me réjouis des paroles du ministre qui a évoqué la proposition de loi dont je suis l'auteure avec mes collègues Patrick Chaize et Alain Châtillon, déjà adoptée par le Sénat il y a plus de deux ans et qui pourrait servir de véhicule législatif notamment pour :

- permettre aux aires d'accueil d'être comptabilisées dans le quota de loi SRU ;
- donner à toute décision de justice d'expulsion une validité sur l'ensemble du département afin d'éviter le jeu des sauts de puce ;
- accroître les sanctions à l'égard de ces occupations illicites.



Retrouvez l'intégralité de ce courrier [au lien suivant](#).

RÉINTÉGRATION DES SOIGNANTS SUSPENDUS, ENFIN !

Après avoir tant milité pour la réintégration des personnels de santé non vaccinés, je ne peux que me réjouir de l'annonce de la Haute Autorité de Santé (HAS) même si je regrette son initiative d'une consultation publique pendant un mois avant de rendre sa décision définitive à la fin mars! Que de temps perdu, de vies brisées, de professionnels reconvertis ou partis exercer à l'étranger face à tant de maltraitance et de mépris, alors que :

- tous les pays du monde ont levé cette obligation depuis bien longtemps !
- depuis le 1er février, toutes les mesures de protection liées au covid ont été levées !
- les rappels de vaccination contre la COVID-19 ne sont plus obligatoires depuis plus de 8 mois !

Retrouvez mon article sur ce sujet dans le [Dauphiné Libéré au lien suivant](#).

#SÉNATRICE SUR LE TERRAIN, À VOTRE ÉCOUTE!

EN BREF!

RÉFORME DES RETRAITES, POURQUOI JE M'Y SUIS OPPOSÉE ?

- Félicitations à Sandro Pepin, élu Maire de la Ville de Scionzier, succédant ainsi à son papa, parti bien trop tôt. Nul doute qu'il saura brillamment poursuivre le travail engagé, aux côtés des membres de son équipe municipale et du personnel communal à qui je rends hommage.



- J'étais aux côtés des élus et agriculteurs de notre Département et de notre Région lors du Salon International de l'Agriculture, magnifique vitrine de notre agriculture nationale et de la diversité de nos terroirs !



- Belle fréquentation à l'assemblée générale des Maires Ruraux 74 où près d'une centaine d'élus de Haute-Savoie ont répondu favorablement à l'invitation de Christophe Fournier, Président de l'association et des membres du bureau. Après la partie statutaire durant laquelle j'ai pu présenter le rapport moral de l'association suivi du rapport financier présenté par notre trésorière Marie-Pierre Blanchet Pernet, la soirée a été ponctuée par de riches interventions et clôturée par Martial Saddier, Président du Département de la Haute-Savoie et par le Préfet. Merci à Aline Watt et à sa municipalité de nous avoir accueilli dans sa commune de Contamine-sur-Arve.



- Aux côtés de 143 sénateurs, j'ai cosigné une tribune sur la gestion de l'eau : « Le gouvernement n'a pas pris la mesure des sécheresses ». Au travers de cette tribune dont vous trouverez l'intégralité [au lien suivant](#), nous demandons notamment un plan national sur l'eau.

Me contacter



Malgré les avancées indéniables proposées par le Sénat, j'ai voté contre cette réforme injuste et inefficace pour plusieurs raisons :

- Sur la forme d'abord, le moment pour la mise en œuvre de cette réforme me semble particulièrement mal choisi : notre pays connaît actuellement un contexte économique, énergétique, social très délicat et anxiogène : était-il si urgent de mettre en œuvre cette réforme alors que le COR (conseil d'orientation des retraites) avait indiqué dans son dernier rapport que les dépenses de retraites étaient globalement maîtrisées et allaient même diminuer dans 3 hypothèses sur 4 ? A cela s'ajoute les revirements incessants du Gouvernement sur cette réforme, qui amènent 2/3 des Français et 90 % des actifs à s'opposer à cette réforme : comment ne pas douter et ne pas vouloir entendre cette protestation ?
- Sur le fond ensuite, le fait de porter l'âge légal à 64 ans pour avoir une retraite à taux plein va essentiellement impacter les ouvriers et employés qui ont commencé à travailler tôt : ces derniers vont faire les frais du report de l'âge légal et vont avoir besoin de 44 annuités voire plus pour une retraite pleine alors que ce sont eux qui ont la plus faible espérance de vie. Les efforts pèseront avant tout sur les femmes ayant des salaires bas et moyens qui devront travailler deux ans de plus sur des métiers difficiles et mal rémunérés. De même, la mesure sur les petites retraites à 1200 € concernera finalement moins de 3% des retraités.
- Le taux d'emploi des séniors dans notre pays est également une vraie question puisqu'il s'élève à 56% de 55 à 64 ans mais chute à 20 % à partir de 64 ans alors qu'il s'élève à 70 % en Allemagne. Repousser l'âge légal de départ à la retraite sans d'abord régler cette particularité française va plonger beaucoup de séniors dans la précarité. Une lutte implacable contre les nombreuses fraudes sociales doit être également engagée.

Plutôt que de modifier l'âge légal de départ à la retraite, qu'on ne pourra indéfiniment repousser, il serait plus juste de se fonder sur le nombre d'annuités nécessaires et d'accorder une retraite à taux plein dès ce nombre atteint. *Retrouvez mon article détaillé sur ce sujet au lien suivant.*

JE SUIS MEMBRE DE LA MISSION D'INFORMATION "GESTION DURABLE DE L'EAU" DU SÉNAT

A ce titre, j'ai participé à une table ronde passionnante avec les représentants des six agences de l'Eau de notre pays et le 8 mars dernier, nous avons auditionné Bruno Forel, Maire de Fillinges et Président de l'Association Nationale des Elus de Bassin (ANEB). A cette occasion, j'ai pu souligner le travail exemplaire réalisé par les élus d'hier et aujourd'hui au SM3A. Créé en 1994, ce syndicat mixte est un modèle de gouvernance territorialisée de l'eau accompli dont les territoires doivent s'inspirer pour faire face aux enjeux majeurs de la protection et de la gestion de nos ressources en eau.

A LA RÉGION

• Signature des dispositifs d'aides aux communes portés par la Région AURA

Aux côtés de Philippe Meunier, Vice-président à l'aménagement du territoire, nous avons signé plusieurs de ces dispositifs au bénéfice des communes de la 2CCAM, de la CC4R, de la CCMG et de la CCPR. Au travers du contrat region, du contrat region ville et du bonus ruralité, la région va ainsi mobiliser 5,5 millions d'euros pour accompagner ces collectivités dans la réalisation de leurs projets : construction d'écoles, crèches, rénovation énergétique, travaux d'accessibilité PMR, réalisation de voies vertes, entretien des églises...



• Visite de l'entreprise Precision Industry

Spécialisée dans la production de composants de haute précision dans le domaine de l'énergie, de l'aéronautique, de la défense et de la robotique, cette société basée à Scionzier, a également su se diversifier dans le secteur médical et acquérir un fort savoir-faire en particulier en implantologie dentaire en rejoignant le groupe Biotech Dental. Cette entreprise a bénéficié d'un fort accompagnement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes grâce au pack relocalisation, en soutien à l'investissement industriel.



• Inauguration de l'éco-pôle de Semine

J'étais aux côtés de Laurent Wauquiez pour l'inauguration de cet éco-pôle. Un site pilote dont les technologies développées permettent que 99% des matières soient recyclées et réutilisées pour fabriquer de nouveaux objets ou pour produire de l'électricité. Bravo à la famille Excoffier pour ce remarquable investissement porteur d'une économie circulaire de grande qualité.



Permanence Parlementaire - 16, place de l'Hôtel de Ville - 74 800 La Roche-sur-Foron

Téléphone: 04.50.25.18.10 - s.noel@senat.fr - www.sylvianoel.fr - www.senat.fr